

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 septembre 2001
Français
Original: anglais

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001)
concernant le Libéria****Note verbale datée du 14 septembre 2001, adressée
au Président du Comité par la Mission permanente
de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria et, se référant aux notes verbales du Président datées du 7 juin et du 27 août 2001, a l'honneur d'informer celui-ci que le Gouvernement chinois a déjà adressé des instructions aux autorités de la région administrative spéciale de Hong Kong et de la région administrative spéciale de Macao concernant l'application des mesures imposées aux paragraphes 5 à 7 de la résolution 1343 (2001). Les instructions susmentionnées ont été publiées dans le *Bulletin du Conseil d'État*.

